

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° I-2965

présenté par

M. Cédric Roussel et M. Testé

à l'amendement n° 2789 de M. Cormier-Bouligeon

ARTICLE 24

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.